

En Bref : 2017, l'industrie au cœur des enjeux

Risques majeurs

Post-PPRT

Le sujet PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) a été identifié depuis 2011 comme un sujet critique en région PACA par les membres du conseil d'orientation du SPPPI. L'approbation de la majorité des PPRT en région PACA conduit maintenant à leur mise en place pratique. Les collectivités sont en première ligne pour répondre à leurs administrés et au-delà réfléchir à une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme globale. Les PME et TPE, services de développement économique sont, elles-aussi, en pleine réflexion sur l'application de la circulaire sur les activités économiques. Dans cette logique, le SPPPI a proposé un séminaire sur les activités économiques, élargi aux entreprises riveraines et aux services développement économique des collectivités concernées. Ce séminaire était précédé le matin par des ateliers à destination des collectivités et organisés par Amaris. 95 personnes étaient présentes.

Porter à connaissance Minier

Les anciennes exploitations minières ou lignitifères de la région peuvent poser problème sur les plans de la stabilité des sols ou des modifications du régime des eaux souterraines. Des mesures permettent de prévenir ces risques, elles portent entre autres sur l'urbanisme. Un espace d'échange autour de ces évolutions a été proposé aux collectivités concernées, avec pour objectif d'accompagner les collectivités dans ces évolutions en explicitant les nouvelles cartographies des risques et leurs conséquences. 46 personnes ont participé.

Projet SUP/CANA

Une nouvelle réglementation sur les canalisations de Transports de Matières Dangereuses sera prochainement mise en place avec comme axe majeur, la maîtrise de l'urbanisation. Un cycle de séminaire a été mis en place pour accompagner les collectivités dans cette réforme. Deux séminaires-débats ont eu lieu en 2017 : dans le Var et dans les Alpes de Haute-Provence totalisant 72 participants.

Santé environnement

Comment réduire l'impact potentiel des effluents hospitaliers : le cas des rejets médicamenteux et biocides ?

Ce séminaire s'inscrit dans le cycle « Développement durable et rejets hospitaliers » lancé par l'ARS PACA. Ce cycle de séminaire est à destination d'un public d'établissements sanitaires et d'établissements médico-sociaux, mais aussi d'acteurs et d'experts du sujet. Ces journées, riches d'enseignements pour les uns et les autres ont reçu de très bons retours. 67 personnes étaient présentes.

Comment progresser sur le contrôle de l'exposition des travailleurs aux produits chimiques ? » et CISST

Dans la lignée du partenariat entamé en 2016, le SPPPI et la DIRECCTE PACA poursuivent leur démarche pour créer un lieu d'échange, de réflexion et de concertation sur les sujets en lien avec les CISST, avec pour cette année le thème de l'exposition des travailleurs aux produits chimiques. 48 personnes étaient présentes.

Enviro'Fos

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet « Au-delà des ERS » labellisé par le PRSE.

De nombreuses études - environnementales, sanitaires, sociologiques- ont été faites sur les bassins industriels tels que Fos. Elles restent de l'avis général, éparées et peu visibles. Une demande porte sur « une information sur la santé & l'environnement : centralisée par un acteur identifié, indépendant, accessible, pédagogique, par zone géographique ». Cette demande relayée par les adhérents du SPPPI est régulièrement remise sur le devant de la scène sans trouver satisfaction.

Déchets

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) : Une nouvelle dynamique industrielle pour le territoire !

Le SPPPI et la DREAL PACA ont souhaité faire l'écho de ces projets régionaux et susciter l'intérêt, permettre à chacun de s'en approprier les enjeux, multiplier les passerelles entre les acteurs participant ainsi à la dynamique régionale sur ce sujet.

L'accent a été mis sur la déclinaison en région de ces concepts, les outils mis en place par les pouvoirs publics pour accompagner cette démarche et les retours d'expériences des industriels en s'appuyant sur des exemples régionaux. 69 personnes étaient présentes.

Sites sols & matériaux

Quelles obligations et nouveautés pour le suivi des eaux souterraines (ICPE et des sites pollués) ?

Des évolutions ont eu lieu au cours des derniers mois concernant la surveillance des eaux souterraines dans le cadre des ICPE (Installations Classées pour l'Environnement) et des sites pollués. Le BRGM, l'INERIS et le SPPPI PACA ont souhaité s'en faire le relais auprès des industriels, bureaux d'études, collectivités, services de l'État ainsi qu'auprès des associations et des salariés, au plus près des acteurs de terrain. 113 personnes étaient présentes.

Des carrières, oui ! Mais où ? Et combien ? Les enjeux de l'élaboration du SRC PACA

La loi ALUR réforme les Schémas des Carrières en modifiant l'article L.515-3 du code de l'environnement. Le décret n° 2015-1676 du 15 décembre 2015 en précise les contours. À l'horizon 2020, toutes les régions doivent être dotées d'un Schéma Régional des Carrières (SRC). La DREAL PACA a souhaité multiplier les moyens permettant une co-construction du Schéma Régional des Carrières. Elle s'est, pour cela, appuyée sur le SPPPI pour proposer un lieu d'échanges et de débat sur ce thème. 95 personnes étaient présentes.

2018 : un lieu d'intelligence collective

Risques majeurs

Post-PPRT

Depuis 2012, le SPPPI PACA a initié un cycle d'ateliers dédié aux collectivités et notamment aux services en charge de l'urbanisme, sur les aspects techniques de l'application des règlements issus des PPRT. Ce groupe de travail a montré tout son intérêt et s'est poursuivi au rythme d'au moins un séminaire par an.

Objectif : Il s'agit dans cette dernière ligne droite d'élargir l'information à l'ensemble des collègues : associations, représentants des salariés industriels, collectivités, services de l'État et établissements publics.

Zones concernées : Communes soumises à un PPRT, essentiellement dans les Bouches-du-Rhône.

Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport

Une récente réglementation sur les canalisations de TMD (Transport de Matières Dangereuses) sera prochainement mise en place avec comme axe majeur, la maîtrise de l'urbanisation. Ces contraintes d'urbanisme dictées par les études de dangers porteront uniquement sur les ERP (établissement recevant du public), en transformant les PAC (Porter à Connaissances) en SUP (servitudes d'utilités publiques). Les zones touchées seront les mêmes, uniquement les ERP de plus de 100 personnes et les IGH sont concernés. Ce projet a permis d'accompagner les collectivités dans cette réforme. Deux séminaires-débats ont eu lieu en 2017 : dans le Var et dans les Alpes de Haute-Provence totalisant 72 participants. Les retours ont été très positifs, cette démarche sera donc poursuivie en 2018 dans les derniers départements de la région PACA : Vaucluse et Bouches-du-Rhône, où ce séminaire est particulièrement attendu.

Objectif : accompagner les collectivités dans l'application de cette réforme.

Zones concernées : Vaucluse et surtout Bouches-du-Rhône.

Améliorer le post-accident

Depuis 2011, le SPPPI revient sur les accidents ou incidents industriels, pour débattre des circonstances, de l'enchaînement des événements, des conséquences, de la gestion et de la communication, en élargissant le sujet à des problématiques plus générales comme la Sureté par exemple. Il s'agira de poursuivre le travail entamé et d'ouvrir des perspectives.

Zones concernées : région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.

Santé environnement

Comment améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

Les participants ont souhaité élargir la démarche initiée dans le cadre des DASRI aux différents thèmes liés au Développement Durable. Ainsi, un premier thème a été en 2017, les déchets issus de médicaments dans l'eau. En 2018, le sujet sera celui de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires.

Objectifs : Impulser une démarche d'économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires et plus particulièrement dans les établissements de santé et établissements médico-sociaux (ESMS). Informer sur les financements, les méthodes, les délais, les priorités, les appuis et les ressources.

Zone concernée : Établissements de santé de la région PACA.

Qualité de l'air

Il s'agit dans ce projet d'apporter des éléments de réflexion sur ce thème où les enjeux sociétaux, politiques et économiques s'affrontent. Le SPPPI proposera une information pluraliste en y incluant différents aspects de la problématique - qu'ils soient environnementaux, sanitaires, ou économiques.

Objectif : contribuer à l'information des acteurs

Zones concernées : région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.

Sites et sols pollués

Schéma régional des Carrières (SRC)

La loi ALUR réforme les Schémas des Carrières. À l'horizon 2020, toutes les régions devront être dotées d'un SRC. Les SDC seront caducs dès l'adoption du Schéma Régional des Carrières. Dans la continuité du premier séminaire organisée en 2017, il s'agira de poursuivre l'accompagnement de l'élaboration de ce schéma en proposant un lieu d'échanges et de débat sur ce thème. Ce lieu, en parallèle des instances et de la concertation officielle permettra une appropriation des enjeux par le plus grand nombre des acteurs concernés.

Objectif : permettre l'appropriation des enjeux et la participation des acteurs à l'élaboration de ce schéma.

Zones concernées : région PACA.

Santé au travail

Depuis deux ans, le SPPPI en partenariat avec la DIRECCTE organise un séminaire de réflexion sur la santé et la sécurité au travail. Plusieurs sujets sont envisagés pour le séminaire 2018.

Zones concernées : région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.